

L'écho du Parc

Numéro 45 > Janvier > Mai 2009

L'horizon des fermes

Le mot du Président



Vivant, animé, fort de multiples initiatives, le Parc naturel régional vient d'achever une seconde phase de concertation sur la révision de sa Charte qui a pris la forme de 14 réunions thématiques. Nous avons recueilli des avis, amendements et propositions afin d'améliorer un premier projet et renforcé à cette occasion notre connaissance des acteurs et des institutions qui ont des objectifs comparables de préservation du patrimoine naturel et culturel et d'animation des territoires ruraux.

La prospective n'est pas absente : le Parc mobilise son Conseil scientifique afin de l'assister dans la connaissance et le suivi de l'évolution du territoire. Les inventaires faunistiques et floristiques du printemps et de l'été 2008 réalisés selon des protocoles reconnus par le Muséum d'Histoire Naturelle ont été approuvés par un Groupe de travail Biodiversité. Certains de ces scientifiques ont même participé à la campagne d'inventaires. Ils nous ont confirmé la richesse patrimoniale de la plupart des communes du territoire d'extension.

Dans le sillage du Grenelle de l'Environnement, le Conseil scientifique est sollicité pour l'élaboration des méthodes de suivi de l'empreinte écologique de tout ou partie du territoire qui puissent être opérationnelles pendant les douze années de la future Charte.

L'innovation ne portera pas seulement sur la connaissance et le suivi du territoire : les élus sont attachés à la dimension d'expérimentation, qui constitue l'une des orientations fondamentales d'un Parc naturel régional. Sur notre territoire périurbain, nous souhaitons gagner en exemplarité, innover en termes d'économie d'énergie, de déplacements, d'éco-construction et d'urbanisme. Nous avons ainsi l'ambition de développer une filière Bois Energie, en adéquation avec les ressources forestières, par une incitation à l'installation de chaufferies bois dont le bilan éco-énergétique est favorable.

Enfin, je ne peux passer sous silence les difficultés engendrées par un vote régional très surprenant à la fin novembre 2008 qui élargit le nouveau périmètre d'études de la future Charte à 14 nouvelles communes. Cet ajout, intervenu sans concertation, y compris même auprès des élus de certaines de ces communes, compromet l'approbation de la future Charte avant l'achèvement du délai légal en janvier 2011, en raison de toutes les étapes obligées de l'ensemble du processus : diagnostic, inventaire, concertation, avis intermédiaires, enquête publique, avis finaux. Le bureau syndical a sollicité officiellement un avis d'opportunité auprès du ministère de l'Environnement : une solution doit être trouvée pour garantir la pérennité du Parc, dans un contexte francilien où il faut trouver équilibre et complémentarité avec l'OIN du Plateau de Saclay. Nous avons bon espoir de recevoir une réponse rapide afin de ne pas entamer l'enthousiasme suscité par la perspective d'une nouvelle Charte sur un territoire élargi raisonnablement et dans la concertation.

Yves Vandewalle

Sommaire



3

En bref



Ça se passe dans le Parc...

4 à 5

Expérience



Chantier de jeunes enchantés.

6 à 7

Initiatives



Oser le roseau.

8

Portrait



Catherine Reinaud, globalement militante, localement agissante.

9 à 13

Dossier



Organismes génétiquement modifiés : les semences de la discorde.



14 à 17

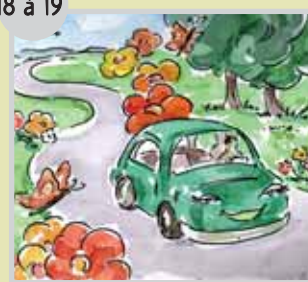
Découverte



Quand les grandes fermes des plateaux entrouvrent leurs portes...

18 à 19

Écho-citoyenneté



Test : Quel éco-conducteur êtes-vous ?

Invasion de coccinelles



Vous avez peut-être remarqué à l'automne de nombreuses coccinelles qui rentraient dans vos habitations? Il s'agit de la coccinelle asiatique ou *Harmonia axyridis* pour les scientifiques. Cette espèce a été importée en Europe par l'INRA à des fins de lutte biologique et utilisée à partir de 1990 dans plusieurs régions de France d'où elle a commencé sa colonisation d'une partie du pays. Cette espèce peut se rassembler en masse avant l'arrivée du froid dans les habitations jusqu'à former des agrégats de plusieurs centaines d'individus! Invasive, cette espèce exotique pose de véritables problèmes écologiques: entrant directement en compétition avec les espèces locales pour la nourriture et l'espace, son développement entraîne la régression des espèces indigènes. Des recherches scientifiques sont en cours pour comprendre les mécanismes de son expansion. Le grand public est invité à

participer à ce programme de recherche en faisant remonter ses observations auprès de l'Observatoire Permanent pour le Suivi de la Coccinelle Asiatique en France: http://pagespersoorange.fr/vinc.ternois/cote_nature/Harmonia_axyridis/index.htm

Que faire ?

Cette intrusion dans nos maisons ne constitue pas une menace sanitaire, mais la cohabitation avec l'Homme est parfois difficile... Si vous êtes vraiment gênés par la présence de coccinelles agglomérées à une fenêtre et que vous voulez vous en débarrasser - après vous être assuré qu'il s'agit bien de la coccinelle asiatique et non pas d'une espèce locale (cf. site internet de l'Observatoire) - inutile de pulvériser des produits chimiques: l'aspirateur est une solution plus rapide et bien moins nocive pour votre santé, comme pour l'environnement!

Un potentiel de 4000 logements sur le parc

Le Parc a commandé une étude pour évaluer les terrains restant disponibles sur les 21 communes de son territoire. Objectif: faciliter la construction d'un habitat locatif et notamment social (qui manque pour répondre aux besoins de toutes les catégories de population) sans consommer de nouveaux espaces naturels. Un cabinet extérieur a mené des repérages de terrains et des entretiens approfondis avec chacune des communes pour affiner ces données. Le résultat cumulé: 93 hectares disponibles! 48 hectares se situent sur les petites et moyennes communes, 45 hectares sont sur les grandes communes. Il s'agit de petits espaces, intégrés dans le tissu urbain (espaces non bâtis à l'intérieur des villages, dents creuses, bâtis à reconvertir...) qui offrent un potentiel théorique de 4 000 logements*. Il n'y a donc aucune raison de construire sur des espaces naturels.

* sur une base de petites unités locatives de type R + 2

Un particulier condamné pour remblais abusifs

La procédure juridique entamée par le Parc contre un particulier qui avait abusivement remblayé un fond de vallée humide a pris fin. Après appel, la Cour de cassation vient de confirmer la condamnation du propriétaire à remettre en état la parcelle et à une astreinte financière en cas de retard dans l'exécution de cette décision. Cela confirme la portée juridique de la Charte: dans le plan de Parc, cette parcelle faisait partie d'une zone humide remarquable à protéger. C'est à ce titre, qu'après plusieurs tentatives de conciliation et face au refus du propriétaire, le Parc a exceptionnellement décidé de recourir à la justice pour faire respecter la Charte.

Dis-moi quelle est ta haie...



Pour prolonger des séances de découvertes de la haie, ce milieu particulièrement riche qui abrite et nourrit une faune variée, les

élèves de l'école primaire de Châteaufort (CP/CE 1) ont participé en novembre dernier à un atelier de plantation d'arbustes sur le chemin du domaine d'Ors. Organisé par le Parc, cette opération "Mains dans la terre" aura permis de combiner la création d'un linéaire de haie, utile à la biodiversité et la sensibilisation des enfants aux techniques de plantations et aux besoins des végétaux. Les écoliers poursuivront également leurs observations au cours de l'année et pourront mesurer les évolutions des jeunes plants, du sol ou encore de l'activité faune/flore autour de la haie selon les saisons.

Quand un chantier de jeunes bénévoles internationaux devient terrain de rencontre avec les jeunes du village...

Âgés de 15 à 17 ans, ils ont traversé des pays et même des océans pour venir créer un sentier en Haute Vallée de Chevreuse, visiter notre région et, cerise sur le gâteau, rencontrer de drôles d'autochtones : les Français ! Ils – et elles – se nomment Sheren, Yesne, Alonzo, Mantchisse, Cosimo, Indra et Stefano, 7 jeunes venus de Turquie, du Mexique, d'Italie et de Mantes-la-Jolie. Durant les trois semaines de chantier, ils ont côtoyé des jeunes du village, pendant et après le labeur (pas plus de 4h par jour s'agissant d'adolescents), souvent au dîner et toujours en soirée ! Sur le site des travaux, la rencontre s'est aussi parfois accompagnée d'une entraide. Une expérience rare qui s'est déroulée à Bullion.

Rare car il s'agit ici d'adolescents et que la rencontre a été voulue et organisée par la municipalité, l'association Études et Chantiers Île-de-France et la structure d'accueil de la jeunesse locale : l'Espace Jeunes de Bullion-Bonnelles.

Les chantiers de jeunes bénévoles se déroulent en général avec des étudiants majeurs, de jeunes adultes – ou moins jeunes – avides de découvrir un pays, une région par le biais d'un service rendu sur le site d'accueil. Des programmes de travaux leur sont proposés sur catalogue par diverses associations spécialisées dans ce type d'échanges. Les jeunes aventuriers passionnés par la nature, le patrimoine, les "vieilles pierres", choisissent alors leur chantier. Seul reste à leur charge le prix du voyage. L'association en partenariat avec la commune organise l'accueil, l'hébergement (ici en formule camping sous la tente) et assure la nourriture.

Patrimoine communal et chantiers bénévoles

Depuis quelques années, plusieurs chantiers de bénévoles comme à Bullion et Bonnelles ont permis de restaurer le petit patrimoine de notre Vallée de Chevreuse : la fontaine St Paul à Choisel, le lavoir des fées à St Forget, le sentier découverte à Maincourt, pont et divers travaux au domaine d'Ors à Châteaufort, etc.

Toutes ces réalisations ont été menées à l'initiative des municipalités avec l'aide du Parc. Si les intervenants sont bénévoles, ces opérations ont néanmoins un coût pris en charge par les communes. Le PNR subventionne toutes ces démarches et les accompagne techniquement, un soutien précieux pour les villages qui n'ont pas forcément le budget et les spécialistes à disposition.



L'équipe sur le pied de guerre ! Les cressonnières n'ont qu'à bien se tenir...

Le sentier était à créer le long d'anciens bassins dits "les cressonnières" dans une zone humide totalement en friche depuis plusieurs décennies. Ce site avait fait l'objet d'une étude écologique menée par le Parc naturel régional en 2007. Une faune et une flore particulièrement riches ont été observées, notamment certaines espèces rares et protégées – telle la fougère des marais – des papillons et libellules, des couleuvres...

Juillet plutôt que septembre

Toute intervention nécessitait donc certaines précautions. La saison écologiquement la plus favorable aux travaux était la fin de l'été. Après réflexion, la municipalité a choisi de situer ce chantier à une période plus propice aux rencontres entre jeunes, le mois de juillet, et de tracer le sentier à l'écart des espaces les plus fragiles.

Un travail préparatoire a été mené entre les différents partenaires : l'association, la commune, le PNR et l'Espace Jeunes. Les trois animateurs encadrants de l'association Études et Chantiers prirent possession des lieux le 5 juillet afin d'accueillir dans les meilleures conditions



– et malgré la pluie! – les bénévoles qui découvrirent Bullion le lundi 7. L'Espace Jeunes avait de son côté concocté des soirées, dont celle d'accueil bien sûr, des journées de jeux et d'animation afin de réunir les bénévoles du chantier et les jeunes des deux communes. Mieux, dans les activités quotidiennes proposées au planning de l'Espace Jeunes était inscrit "Chantier cressonniers".

Lors de la première soirée d'accueil, les premiers pas ont été timides. Après le mot du Maire et quelques gourmandises préparées par le boulanger local, les animateurs ont eu l'idée toute simple de sortir un ballon, de former un cercle et de démarrer les échanges par le jeu. L'atmosphère s'est vite détendue. Quelques passes, quelques rires, les premiers mots dans un "franglais" original ont rapproché les "locaux" des campeurs.

Dès le lendemain, les jeunes aventuriers se sont plongés dans l'univers secret de ces bassins vieux d'environ 200 ans. L'ouverture du sentier a démarré à coup de sécateur et de scie, de binette et de serpette, de pioche et de râteau.

Au fil des jours, aux côtés des bénévoles venus de l'autre bout du monde, quelques adolescents bullionnais ont à leur tour retroussé les manches, chaussé bottes et gants, taillé, pelleté et dégagé eux aussi le sentier et les abords.



Un jeune... retraité, voisin du site, s'est aussi joint à eux. Moments de solidarité, moments d'amitié, une complicité est née entre tous. Moins de trois semaines après, leur plus belle récompense a été de voir des promeneurs fouler le nouveau sentier des cressonniers dès les derniers jours de travaux.

Un nouveau chemin cosmopolite à Bonnelles

Septembre 2008. La commune de Bonnelles accueillait à son tour deux animateurs de l'association Études et Chantiers accompagnés de douze jeunes âgés de 18 à 26 ans et de nationalités diverses: ukrainienne, japonaise, québécoise, turque, allemande, américaine, russe, française. Leur tâche fut, là aussi, de créer un nouveau sentier reliant la Fontaine Saint-Symphorien à l'entrée de la Réserve naturelle régionale. Dès le lendemain de leur arrivée, l'association Bonnelles Nature leur proposa une balade découverte de la Réserve. Les gâteaux et tartes de bienvenue étaient aussi de la partie! Le séjour des bénévoles fut entrecoupé de visites à Paris, Versailles, Rambouillet, Chartres... Et de fêtes locales: le vide-greniers et la fête des associations.

À Bonnelles comme à Bullion et dans les communes qui ont déjà "goûté" à ces échanges, l'avis est unanime: ces rencontres sont un bonheur pour tous!

Adultes et jeunes (dès 11 ans pour partir en France et 14 ans à l'étranger) peuvent vivre des expériences similaires dans 60 pays: Junior camps en Europe, chantiers à l'étranger, Service Volontaire Européen, etc. Pour en savoir plus, consultez le site Internet de l'Unarec, le siège national de l'association Études et Chantiers en Ile-de-France: www.unarec.org et notamment la page <http://www.unarec.org/volontar.htm>

Fête internationale du 14 juillet

Depuis trois ans, l'Espace Jeunes a la mission de co-organiser la fête nationale au village aux côtés de la municipalité. Anais, l'animatrice de l'Espace, a convié les bénévoles du chantier à l'épauler. Les animateurs de l'association Études et Chantiers et leurs protégés ne se sont pas fait prier! Leur participation active lors de la soirée du 14 juillet restera gravée comme un grand moment de bonheur, offrant au public un mini-spectacle de danse dont la première représentation mondiale de "la danse du cresson"!

Dix jours plus tard, la veillée du départ a valu quelques larmes... Les jeunes esprits se sont ouverts, des rêves de voyage sont nés, des rencontres se sont créées et tout cela, à partir d'un projet qui repose tout simplement sur la richesse de la nature, du patrimoine local, de la passion... et des cœurs!

Depuis le 25 juillet, date du départ des jeunes bénévoles, il n'y a pas un jour sans qu'un Bullionnais ou un randonneur emprunte le nouveau sentier des Cressonniers. En ayant peut-être envie d'aller un jour sillonner – ou restaurer – les chemins d'Italie, de Turquie ou du Mexique! ■

Patrick Blanc



À Bonnelles, la pollution des eaux usées nourrit désormais des roseaux.

L'eau est un "produit de la nature" recyclé en permanence. Nos eaux usées sont nettoyées avant de réintégrer le grand cycle. Les stations d'épuration jouent ce rôle de "machine à laver l'eau". Les impuretés sont extraites et séparées par catégorie : solides, sables et graisses d'un côté, d'un autre, matières en suspension et polluants solubles (matières organiques et minérales) qui sont transformés en boues.

Reste à éliminer ou valoriser ces boues : par enfouissement, par fermentation pour produire du biogaz, par incinération et production de gaz pour le chauffage, ou par épandage en tant qu'engrais de culture. Autant de solutions dont les contraintes sont multiples : stockage volumineux des boues, coût du transport, périodes d'épandage limitées, risques de pollution...

Une autre méthode consiste à réduire les boues dès leur formation à la station et produire un engrais de valorisation agricole. Diverses solutions existent, par exemple le lombricompostage (des vers lombrics se nourrissent des déchets) ou encore le rhizocompostage, méthode adoptée à Bonnelles.

Genèse du rhizocompostage bonnellois

Construite en 1991, la station d'épuration de Bonnelles n'avait pas la capacité de stocker les boues à l'année afin de répondre aux normes actuelles qui limitent l'épandage à un seul passage annuel après les cultures. Les boues produites étaient égouttées puis épandues quatre ou cinq fois par an par les services techniques de la commune. « De plus,

Constitution de buttes de terre plutôt que de murs bétonnés pour les roseières.



les agriculteurs nous avertirent que ce type d'épandage leur posait problème, il n'était pas toujours fait au bon moment et générait des difficultés à écouler leur production de céréales, confie le maire Guy Poupart. Et ceci malgré les analyses mensuelles de nos boues jugées de bonne qualité et exemptes de métaux lourds. La commune fut ensuite sollicitée par le Syndicat intercommunal de la région de Rambouillet (SIRR) pour le compostage des boues dans un centre de traitement. Cela signifiait que nous devrions alors transporter de l'eau (constituant alors environ 80% des boues) et engager un budget plus important. Autant de critères qui nous ont incités à rechercher une solution plus écologique orientée vers les lits de roseaux dont nous avons entendu parler et vers la réalisation d'un plan d'épandage pour valorisation agricole, conforme avec la législation et en accord avec des agriculteurs locaux. » Un premier appel d'offres n'apporta pas de réponse satisfaisante, il semblait n'exister sur le marché que des procédés industriels ou trop artisanaux peu adaptés à la taille de la commune. La renégociation de son contrat eau fut l'occasion de faire étudier une solution plus en adéquation. Assistés par le cabinet d'étude IRH, les élus visitèrent deux réalisations de rhizocompostage conçues selon une méthode éprouvée, notamment en Bretagne où les mesures de dépollution des eaux usées et des sols étaient devenues cruciales depuis quelques décennies.

L'idée d'une application à Bonnelles, qualifiée d'exemplaire pour les Yvelines, reçut le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de la Région et du Département. Ces trois instances apportèrent 80% de subvention au projet. Le procédé Rhizophytes® mis au point par la SAUR, adapté à l'échelle de la commune et aux impératifs d'intégration paysagère demandés par les élus se concrétisa pour une mise en service début 2008.

Le principe

Mise en œuvre dans une soixantaine de communes depuis vingt ans, cette technique naturelle repose sur le principe des lits plantés de roseaux qui permettent de réduire la quantité de matières organiques et d'eau, et de stocker les boues résiduelles pendant plusieurs années. Lorsqu'un bassin est plein (au bout de trois à cinq ans), les boues devenues humus sont curées. « Le rôle n°1 du roseau, explique Guy Poupart, est, grâce à ses racines, d'éviter de colmater les mottes de terre. Ses rhizomes aèrent le sol et facilitent la percolation de l'eau. Rôle n°2, il se nourrit. La plante puise ses ressources tout en poursuivant la



Quelques jours après la plantation des premiers roseaux...



dépollution organique entamée en amont par la station d'épuration.»

L'exploitant de l'installation, la SAUR, détaille ainsi son procédé technique :

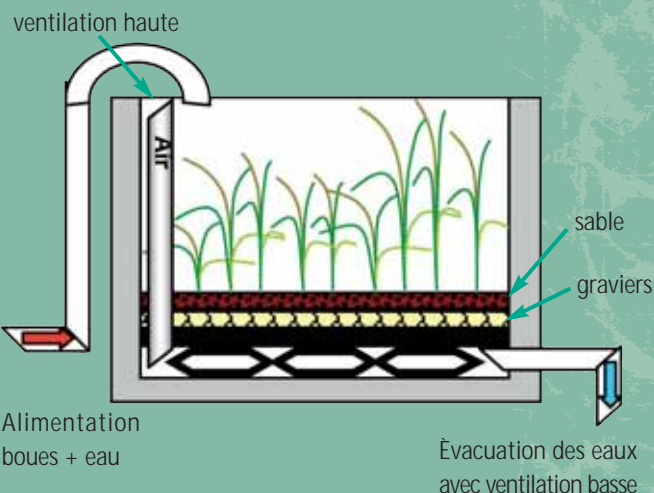
« Le rhizocompostage revient à un système de filtration sur une couche de matériaux drainant plantée de roseaux et reposant sur un plancher aéré (voir schéma). Tous les jours, 30 m³ d'un mélange boues + eau sont extraits du bassin d'aération en plusieurs phases de 5 minutes et envoyés

sur l'un des 10 lits plantés de roseaux que compte la station de Bonnelles. Les boues déversées par couches successives vont alors s'égoutter et se dessécher progressivement. La forte densité des racines des roseaux constitue un véritable réseau de drainage de l'eau. Une activité bactérienne intense se développe autour des rhizomes grâce à la circulation d'air et aboutit à une minéralisation importante des boues tout en facilitant l'évacuation de l'eau interstitielle. Les eaux percolées sont recueillies à la base de l'ouvrage et retournent dans le bassin d'aération. L'oxygénation des boues réalisée à partir des cheminées d'aération empêche tout risque de fermentation.»

L'intérêt environnemental

Le traitement des eaux usées, après élimination chimique de l'azote et du phosphore puis consommation de la pollution organique par les plantes, permet de minimiser l'impact du rejet d'eau de la station sur le milieu naturel (Rû de Chartemps). Les rhizomes contribuent à une réduction de la quantité et à une minéralisation des boues à évacuer, les odeurs sont absentes, évitant du même coup toutes nuisances pendant le stockage et la manipulation des boues. Au final, la matière organique résiduelle obtenue (une tourbe en quelque sorte) apporte une qualité agronomique sans phosphate ni nitrate, plus faible que les boues liquides épandues auparavant.

Schéma de principe du rhizocompostage



Initiatives



Que fait le Parc ?

11 emplois pour la boulangerie du village

Bel exemple de revitalisation et de maintien de commerce et service en centre-bourg : l'activité de La Rochefortaise, la boulangerie de Rochefort reprise en 2005 par Pascal Patault a rebondi de plus belle. Rénovés de A à Z, les locaux ont permis d'améliorer l'accueil, de devenir le Point Poste du village, de proposer un petit rayon épicerie, mais aussi de développer le commerce auprès de grands comptes, notamment le Centre technique de Football de Clairefontaine. Une subvention du Fonds départemental d'adaptation du commerce rural a été obtenue avec l'appui du PNR. Le Parc a apporté ses conseils également pour la mise en place d'une nouvelle signalétique. La commune de son côté a aménagé des emplacements de stationnement minute. La boulangerie est ainsi passée d'une équipe de 2 personnes en 2005 à 11 aujourd'hui : 1 boulanger, 1 pâtissier, 1 tourier, 3 vendeuses, 1 livreur, 2 apprentis boulangers et 2 apprentis pâtisseries.



Du sur-mesure

La station d'épuration de Bonnelles est située aux abords de la route départementale et visible depuis celle-ci. La municipalité a souhaité une intégration paysagère réussie. Les 10 bassins ont été façonnés dans des buttes de terre avec bâches étanches plutôt qu'entourés de murs bétonnés. Au fil des saisons, l'herbe et les plantations florales et arbustives ont "fondu" la station dans l'image champêtre environnante.

Les sangliers ayant la réputation d'apprécier les lits de roseaux, une clôture électrifiée à l'aide d'une cellule photovoltaïque ceinture le site. L'ensemble a été conçu avec l'aide et l'accord du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Exemple à suivre

Si la commune compte environ 2200 habitants, la station a une capacité de 3500 équivalents habitants. Après quelques ajustements, le procédé est aujourd'hui parfaitement concluant et pourrait très bien s'appliquer à d'autres communes de profil similaire ou plus petit.

« Nous sommes globalement gagnants, confie Guy Poupart. Auparavant, tous les trois mois, un employé municipal devait livrer les boues aux agriculteurs durant 1 à 2 semaines avec un tracteur. Cette opération n'aura plus lieu qu'une fois tous les cinq ans en moyenne et sera prise en charge par notre fermier, la SAUR. Certes, le coût de l'eau facturée aux habitants a augmenté d'1 centime, mais cela reste raisonnable et bénéfique pour l'environnement à long terme. L'opération a été très bien accueillie par la population, le procédé expliqué lors d'une exposition a recueilli une bonne image. Je ne peux qu'encourager les communes à se lancer dans le rhizocompostage ! D'autant que les subventions dont nous avons bénéficié pourraient leur être aussi attribuées. » ■

Patrick Blanc



Globalement militante, localement agissante

Catherine Reinaud

« Quoi ! Vous voulez faire un portrait de moi dans le prochain Écho du Parc ? Mais ça n'intéresse personne. En plus il y a plein de gens qui ne vont pas apprécier. Et puis que dire de captivant sur ma personne ? Non, il vaudrait mieux tirer le portrait d'éminents chercheurs. Tenez, je connais un Camerounais qui serait passionnant... ».

Catherine Reinaud, Présidente de l'Union des Amis du Parc depuis 2004, est comme ça. Un rien l'enflamme, lui donne mille raisons de partir dans des digressions idéo-politico-écologiques. Que ce soit sur les OGM, sur les petits agriculteurs, sur les antennes de téléphonie mobile ou sur sa "pomme", la militante aime resituer les problèmes, livrer les tenants et aboutissants, ajouter une pincée d'anecdotes, s'indigner tout en explorant régulièrement le fond de son sac pour extirper un cachou, ersatz des fines cigarettes qu'elle aimait autrefois se griller.

Il faut dire que Catherine a des choses à nous raconter. En 1968, après avoir fait des études de droit et de sciences politiques, la jeune fille élevée au grand air du Languedoc et tout juste mariée, met les voiles pour Montréal. Dans la capitale québécoise, elle se frotte au mouvement hippie, aux écologistes qui dénoncent le phénomène des pluies acides et découvre ainsi le monde écolo-militant. L'univers de l'écologie pratique, Catherine le connaît depuis le berceau, initiée par un père précurseur qui ne mange que bio et refuse que l'on gâche une goutte d'eau. En 1970, elle retransverse l'Atlantique, s'installe à Paris pour quelques mois, suit son mari en Belgique puis passe une dizaine d'années à Londres. « Chaque départ était l'occasion d'une nouvelle expérience, rapporte-t-elle. À Bruxelles, on a souhaité se débarrasser du superflu. Chez nous, il n'y avait que les meubles strictement nécessaires. Pour moi c'était une vraie liberté. Aujourd'hui j'aimerais renouveler l'expérience dans la nature profonde du Canada ». En attendant, Catherine habite à Maincourt dans une maison bordée d'une prairie fleurie que ses petits enfants, expatriés au bout du monde, aiment retrouver chaque été. Depuis 25 ans et le changement de cap de Guy son mari, la maison ne désemplit plus. « À la cinquantaine, métamorphosé par un séjour dans les forêts tropicales, Guy, jeune retraité, a troqué son uniforme d'agro-chimiste contre la tenue plus naturelle de Président de Pro-natura International, une ONG fondée dans la mouvance de Rio. Nous nous sommes tous

les deux investis à fond dans cette association. C'est notre 4^e enfant ». À en croire les récits des tablées organisées pour les différentes délégations étrangères, le nourrisson a bon appétit. « Le 25 décembre 1991, 40 latinos ont débarqué à l'improviste à la maison. C'était grandiose ». Il faut dire que pour Catherine, accueillir, rassembler, fédérer, c'est presque inné. Lorsqu'elle se saisit en 2004 du dossier de l'A12 à l'Union des Amis du Parc (elle y est bénévole depuis 1996), elle réunit toutes les associations touchées par le tracé. Aujourd'hui, Présidente de l'Union et devant le projet d'agrandissement du Parc, elle invite sous sa bannière les bonnes volontés de l'Essonne et des Yvelines. Même démarche pour faire entendre la voix des défenseurs des terres agricoles dans le projet de l'OIN (Opération d'Intérêt National). « C'est sans doute ma belle-famille qui m'a initiée aux grands rassemblements. Elle possède une grande maison dans les Cévennes que les 60 membres se partagent dans un formidable état d'esprit ». Rassembleuse, passionnée, Catherine est aussi perfectionniste et passe des heures à étudier les dossiers, à rencontrer les spécialistes de la Préfecture, du Ministère en charge de l'environnement ou de la Fédération des Parcs pour défendre au côté des élus, ou parfois en opposition, l'intégrité de son Parc d'adoption. « Il faut bien comprendre que le travail associatif est un travail d'équipe et que, pour les associations, il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ! Mon rôle est d'initier, de coordonner et de faire la synthèse des multiples propositions. Pour le SDRIF (Schéma d'aménagement de la Région Île-de-France) par exemple, j'ai décortiqué le projet de la Région puis, avec tous nos partenaires associatifs, nous avons donné un avis motivé à la collectivité sur le document. Pour la révision de la Charte du Parc, il a fallu produire des contributions destinées aux diverses commissions de révision ». Entière dans tout ce qu'elle entreprend, Catherine, viscéralement libre, aime aussi se laisser porter par les opportunités de la vie. « Aujourd'hui, je préside l'UAPNR. Et demain ? Cela dépendra des alizés... » ■

Hélène Binet

Organismes génétiquement modifiés : Les semences de la discorde

En matière d'environnement, s'il est un sujet qui déchaîne les passions et connaît de multiples rebondissements, c'est bien celui des OGM. Organismes non grata au sein de l'Hexagone, ils prolifèrent de l'autre côté de la planète. Pour certains, ils sont la réponse au problème de la faim dans le monde. Pour d'autres, ils appauvrissent les terres et asservissent les petits paysans. OGM : organismes géniaux, merveilleux ou outils génétiquement monstrueux ? Alors que la Commission Européenne vient d'autoriser un deuxième OGM sur les sols européens, l'Écho vous propose de revenir sur ce phénomène en trois lettres.

« **E**ncore une croissance à deux chiffres pour la 12^e année d'utilisation des cultures biotechnologiques, se félicite l'ISAAA (International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications) dans son rapport de février dernier. En 2007, la superficie occupée par les cultures biotechnologiques a augmenté de 12% pour atteindre 114,3 millions d'hectares (...). Douze millions d'agriculteurs à travers le monde ont profité des avantages de cette technologie de pointe. » Devant de tels chiffres, il faut se rendre à l'évidence : les organismes génétiquement modifiés n'ont plus rien de confidentiel et déferlent désormais en masse sur le monde. Aujourd'hui, 23 pays les ont adoptés. En tête des nations utilisatrices : les Etats-Unis

(57,7 millions d'hectares), l'Argentine (19,1), le Brésil (15), le Canada (7), l'Inde (6,2)... Le palmarès pourrait connaître ces prochaines années de profonds chambardements tant les pays en développement semblent friands de ces cultures (+63% d'augmentation des surfaces OGM en Inde, +30% en Afrique du Sud...). L'Europe n'est pas en reste. « La surface cultivée en 2008 dans sept pays atteint 107 719 hectares, ce qui représente une augmentation de plus de 21% par rapport à 2007 (France exclue) », explique Europabio, l'association européenne de l'Industrie des biotechnologies. Et la France ? Statu quo pour cause de clause de sauvegarde adoptée en février 2008 (voir encadré).

Des OGM pour réduire les produits phytosanitaires ?

Depuis 10 ans, on ne trouve qu'une seule sorte de plante OGM en Europe², le maïs « Mon 810 », contenant un gène permettant à la culture de se défendre contre la pyrale, insecte ravageur du sud et du centre de l'Europe. Il existe plus de 200 plantes biotechnologiques en culture ou en développement dans 46 pays du monde. Leur point commun ? Avoir reçu un gène étranger porteur d'une capacité nouvelle. Aujourd'hui, l'immense majorité des OGM (99%) est à caractère pesticide. Soit les OGM produisent des toxines en continu pour lutter contre un insecte ravageur, soit ils ont été modifiés pour résister à un pesticide particu-

¹ La formule revient à Christian Vélot (voir interview)

² La situation devrait prochainement changer puisque la Commission européenne a autorisé début novembre 2008 la mise sur le marché du soja « Round-Up Ready 2 » de la société Monsanto.





Le soja Round-Up Ready est tolérant à l'herbicide

© www.mdrpf.org

lier. C'est le cas notamment du Round-Up Ready commercialisé par le géant Monsanto. « Parfaitement adaptées à tous les types d'exploitation, les variétés de soja Round-Up Ready ont la propriété de tolérer les herbicides agricoles de marque Round-Up^{MD}, explique Monsanto Canada, fier que son soja transgénique occupe plus des 2/3 des superficies consacrées au soja dans l'est du pays. Vous n'avez qu'à traiter après la levée, de l'émergence jusqu'à la floraison, pour

bénéficier d'un désherbage imbattable, d'une sécurité reconnue pour la culture et d'un potentiel de rendement maximum. La recherche montre que le système de production de soja Round-Up Ready présente un avantage de rendement de 303 kilogrammes à l'hectare par rapport aux systèmes de production classiques ». Pour la firme, le soja transgénique permet donc d'augmenter la production tout en réduisant la dose de pesticides. Le problème c'est qu'au fil du temps, les plantes semblent s'adapter et devenir résistantes au Round-Up^{MD}. Depuis quelques mois, en Argentine et ailleurs, les paysans se plaignent de rencontrer, après plusieurs années de semences OGM, des mauvaises herbes tolérantes au glyphosate (le principal composant du Round-Up^{MD}) et d'avoir à déverser 50% d'herbicides en plus pour les éradiquer. Écologiques les OGM ? Sur le papier on pourrait l'imaginer vu que certaines plantes ont été génétiquement modifiées pour lutter contre les insectes destructeurs et donc se passer d'insecticides. Mais pour les anti-OGM³, l'argument n'est pas recevable. « Certes, l'agriculteur, dans un premier temps, fait une économie dans l'achat d'insecticide car la plante Bt⁴ produit des protéines insecticides toxiques pour un certain nombre d'insectes nuisibles. Mais la toxine est malgré tout présente dans l'environnement. La plante l'exprime, la synthétise. Et comme elle produit dans toutes ses cellules et en permanence (ou presque) la protéine insecticide, il y a plus d'émission de toxine dans l'environnement que dans le cas d'un agriculteur qui répandrait cette même toxine en pulvérisation ».

Les OGM ne font pas plus l'unanimité sur un plan sanitaire. Pour les pro-OGM, ces organismes ne posent aucun problème de santé publique puisqu'ils ont suivi le long chemin des autorisations. Pour les écolo-

OGM en France : les cultures vont-elles reprendre ?



En février 2008, suite aux conclusions du Grenelle de l'environnement et du comité de préfiguration de la Haute autorité sur les OGM (le Haut conseil sur les biotechnologies a été créé officiellement le 7 décembre 2008), la France a demandé que soit appliquée la clause de sauvegarde. Prévue par la loi européenne, elle permet d'interdire provisoirement la culture ou la vente d'un organisme génétiquement modifié, en invoquant un risque pour la santé et l'environnement ; elle est actuellement utilisée par six pays de l'UE. Du coup, depuis plus d'un an, les cultures OGM ont été suspendues dans l'Hexagone. Mais, le 29 octobre dernier, coup de théâtre : l'autorité européenne de sécurité des aliments a rendu un avis remettant totalement en question les arguments fournis par le gouvernement français. Selon la EFSA, les faits exposés

« ne présentent pas de nouvelles preuves scientifiques en termes de risques pour la santé humaine ou animale ou pour l'environnement, qui puissent justifier l'invocation de la clause de sauvegarde ». Et voilà le débat de retour à la case départ.

La patate chaude atterrit désormais dans le camp des ministres européens qui auront à trancher le problème prochainement.

Une étude récente du gouvernement autrichien fait apparaître des difficultés de reproduction chez les souris nourries au maïs OGM.



gistes, il s'agit d'être plus prudent. «*La procédure actuelle d'évaluation des risques n'est pas en mesure d'évaluer les impacts à long terme des plantes génétiquement modifiées sur l'environnement, la biodiversité, la santé humaine et animale*», expliquent les militants de Greenpeace. L'association s'appuie sur une étude récente, commanditée par le gouvernement autrichien, pour défendre le principe de précaution. Celle-ci révèle que «*des souris nourries avec une variété autorisée de maïs génétiquement modifié de Monsanto se reproduisent plus difficilement que celles nourries avec une variété de maïs conventionnel*».

Médicaments OGM

Les OGM ne sont pas seulement utilisés à des fins agronomiques. Depuis les années 70, ils font également l'objet de recherches fondamentales et d'applications pharmaceutiques. Actuellement, 15% des médicaments sont fabriqués par des technologies OGM (sur l'emballage est alors indiqué «protéine recombinante»). Parmi les plus célèbres: l'insuline utile aux diabétiques, les hormones de croissance, les vaccins...



Où se trouvent les cultures OGM en France?



Pour le savoir, cliquez sur:

www.ogm.gouv.fr/mise_marche/registre_cultures/carte_dpt_ogm.php. En Île-de-France, les parcelles sont rares et dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, elles sont inexistantes. La plus proche (0,05 hectares) se trouve au sud de Versailles.

Or, rappelle Greenpeace, «*ce maïs GM a été autorisé à la consommation humaine et animale en Europe en 2007 sur la base d'un avis positif rendu par l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)*». Si cette étude ébranle les certitudes des autorités européennes, elle n'est pas suffisante pour mettre au ban l'ensemble des OGM. Car dans ce domaine, on manque aussi bien de données que de recul. C'est pourquoi les associations écologistes comme le gouvernement français, appellent à respecter des règles de prudence (voir le site interministériel sur les OGM: www.ogm.gouv.fr) et préfèrent encourager la recherche en laboratoire plutôt que la culture en plein champ (le gouvernement a prévu de multiplier par huit les budgets actuels consacrés aux biotechnologies végétales).

Des OGM pour notre santé?

Et nous, pauvres consommateurs, on fait quoi en attendant? On scrute les étiquettes et l'on exclut les produits qui affichent des OGM (mention obligatoire lorsque le produit contient plus de 0,9% d'OGM – il n'en existe qu'une trentaine en France), on consulte le guide des produits avec ou sans OGM édité par Greenpeace⁵ qui pointe tous les aliments courants suspectés de contenir des OGM (les industriels qui fabriquent des produits à partir d'animaux nourris aux OGM, ou encore du fromage, ne sont pas obligés de le mentionner sur les étiquettes). Et surtout, on passe sans hésitation au bio et au local. Et quand on a la chance d'habiter dans un Parc, c'est plutôt facile. On s'y met?

³ Sur leur site www.infogm.org

⁴ La plante est génétiquement modifiée pour sécréter une toxine qui est naturellement produite par la bactérie du sol «*Bacillus thuringiensis*», d'où le nom de Bt.

⁵ www.greenpeace.org/france/detectivesOGM, 01 44 64 02 02





Philippe Gracien

*Directeur du GNIS,
Groupement National
Interprofessionnel
des Semences et plants,
www.gnis.fr*



Christian Vélot

*Maître de Conférences
en génétique moléculaire
(Université PARIS XI),
chercheur à l'Institut
de génétique et
de microbiologie (Centre
Scientifique d'Orsay).*

Enjeux de santé publique, d'environnement ou de politique économique : le débat autour des OGM renvoie à des problématiques de niveau différent... Ces deux scientifiques, interrogés individuellement, livrent leur réflexion personnelle sur tous ces aspects.

Les OGM utilisés en milieu agricole sont-ils sans danger pour l'homme et pour la santé ?

PG : Les OGM, quels qu'ils soient, ont suivi un processus rigoureux de tests et de contrôles avant d'être mis sur le marché. Ils répondent à des obligations strictes notamment en termes de santé. Pour les OGM de l'Union, l'Europe délivre une autorisation d'exploitation pour 10 ans au cas par cas. Les États ont ensuite la possibilité d'agiter la clause de sauvegarde s'ils sont en mesure d'invoquer des éléments nouveaux sur le plan de la santé et de l'environnement (c'est ce qu'a fait la France l'an passé pour suspendre les cultures de maïs « Mon 810 »). Revient alors aux autorités de Bruxelles la décision de considérer si la demande est justifiée ou non. Pour les OGM que l'on importe, seuls les risques pour la santé sont évalués.

CV : Aujourd'hui, les maigres études toxicologiques se cantonnent à évaluer les effets des OGM à 3 mois sur une seule espèce animale. Or, les OGM sont à plus de 99% des plantes pesticides et devraient donc faire l'objet des mêmes évaluations que les pesticides eux-mêmes, à savoir des tests toxicologiques allant jusqu'à deux ans sur le rat (ce qui correspond à sa durée de vie) pour détecter d'éventuels effets chroniques. Il n'y a aucun suivi des pesticides accumulés dans les plantes OGM dans les chaînes alimentaires (produits animaliers et devenir chez l'humain). En plus, les études commanditées dans le cadre de ces évaluations manquent cruellement d'indépendance : elles sont systématiquement effectuées par des laboratoires choisis par les firmes semencières elles-mêmes. En 2005, Greenpeace Allemagne, à coup de batailles juridiques, a réussi à avoir accès aux données brutes des analyses toxicologiques des rats nourris avec le maïs Bt « Mon 863 ». Les résultats indiquaient des effets notables sur le foie et les reins des animaux nourris avec cet OGM. On peut donc craindre le pire.

Et pour la biodiversité ?

PG : En France, seul le maïs transgénique est autorisé à la culture. Or cette plante ne se croise avec aucune espèce sauvage. Il n'y a donc aucun risque de transfert de gène vers une autre semence. On peut éventuellement retrouver quelques traces de gènes modifiés dans les

variétés traditionnelles mais celles-ci sont minimales. Ailleurs dans le monde, d'autres cultures exigent davantage de prudence. Le colza génétiquement modifié peut se croiser avec d'autres espèces sauvages. Il convient donc de respecter un certain nombre de précautions et de pratiquer l'isolement : lors du transport des semences, de la séparation des produits, pendant la période de semis...

CV : Le principe même d'un OGM est de lui conférer à un temps T un avantage sélectif dans la niche écologique dans laquelle il est implanté. On va ainsi autoriser la plante OGM à prendre le pas sur les autres espèces sur une échelle de temps très courte et donc menacer tout un écosystème. Aussi, en multipliant les espèces standardisées et en développant l'agriculture intensive, on porte un grave coup à la biodiversité. Au Brésil et en Argentine, des pans entiers de forêts ont été décimés pour être remplacés par des plantations de soja transgénique pulvérisé d'herbicides par hélicoptère.

Les pro-OGM assurent que ces nouvelles cultures sont le seul moyen de nourrir toute la planète, qu'en pensez-vous ?

PG : C'est un raccourci un peu trop simpliste. Mais il est vrai qu'aujourd'hui, nous avons un problème de quantité de production agricole à résoudre. Avec une population qui augmente et qui change ses habitudes alimentaires, il va falloir produire plus et avec plus de régularité. Les OGM pourront apporter des solutions techniques dans certains cas mais n'auront pas réponse à tout.

CV : Comme argument, on fait difficilement plus crétin. La faim dans le monde n'a jamais été un problème de ressources mais un enjeu politique et social. La FAO (Food and Agricultural Organization) elle-même affirme que l'on peut, en l'état actuel des ressources, nourrir 12 milliards de personnes, soit le double de la population mondiale actuelle. Alors comment expliquer que 925 millions d'humains souffrent encore de malnutrition en 2009 ? Par une politique agricole mondiale et des règles de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) qui n'ont pour but que d'enrichir les grands industriels de l'agro-alimentaire et pour

conséquences d'affamer les petits paysans du Sud en les soumettant aux règles de la concurrence de l'agriculture subventionnée des pays du Nord. Ce n'est pas un hasard si 80% des personnes qui meurent de faim dans le monde sont des paysans.

Les anti-OGM invoquent le problème de souveraineté alimentaire et des pièges tendus par les grands semenciers pour rendre dépendants les paysans du monde entier, êtes-vous de cet avis ?

PG : Dans l'ensemble des pays qui ont adopté les OGM, on ne trouve pas uniquement ces semences sur le marché. Les agriculteurs ont le choix. Si les Américains ou les Argentins ont préféré ces techniques, c'est parce qu'elles leur apportent satisfaction. Sur un plan technique, les cultures sont plus faciles et sur un plan économique, les rendements s'avèrent plus réguliers. Ce n'est pas pour faire plaisir à Monsanto.

CV : Aujourd'hui, soja, maïs, colza et coton existent en version OGM. Demain, ce seront les cultures de blé et de riz modifiées qui seront autorisées. Toute l'alimentation mondiale se trouvera contrôlée par l'industrie semencière, ce qui est très grave. Les paysans du Sud qui ont adopté ces semences se trouvent aujourd'hui piégés pour trois grandes raisons. 1/ Les semences OGM sont brevetées ce qui suppose que, chaque année, les paysans sont dans l'obligation de racheter leurs semences. 2/ Les OGM sont développés dans les stations agronomiques des pays du nord et sont donc inadaptés aux niches écologiques du sud. Les paysans doivent alors modifier leur environnement pour retrouver les conditions des pays du nord (achat de pesticides, de matériel spécialisé...), ce qui ne fait qu'aggraver leur dépendance qui devient aussi matérielle et financière. 3/ Les OGM intensifient la monoculture au détriment des cultures vivrières.

Selon vous, quel est le comportement à adopter devant les OGM ?

PG : Dans le domaine des OGM, il faut raisonner au cas par cas. Il faut

considérer l'intérêt apporté par cette nouvelle technologie, tant au niveau de l'agriculteur que du consommateur. Aujourd'hui, seul le producteur y trouve un intérêt. Mais demain, le consommateur pourrait également s'y retrouver. Imaginez que l'on arrive à produire des pommes de terre moins riches en amidon ou du colza dont la composition chimique modifiée aurait une incidence négative au niveau des matières grasses que l'on consomme ?

CV : Coluche disait « il suffirait que les gens n'achètent pas pour que ça ne se vende pas... » C'est particulièrement juste sur le terrain des OGM. Les consommateurs ont le formidable pouvoir de bloquer la machine OGM. Il leur suffit de consulter le guide édité par Greenpeace et de boycotter systématiquement les produits susceptibles de contenir des OGM. Les citoyens peuvent également se tourner vers leurs politiques locaux et leur demander d'interdire les OGM dans la restauration scolaire mais aussi les cultures en plein champ. Dans de nombreux départements, la mobilisation citoyenne commence à porter ses fruits.

Quelles seraient vos réserves ?

PG : Je n'en ai aucune car les OGM ne sont qu'un prolongement de ce qui s'est toujours fait en agriculture. La transgénèse s'inscrit dans le processus d'amélioration des plantes qui existe depuis toujours. Grâce à la technique, nous arriverons sans doute demain à produire beaucoup plus et beaucoup mieux en utilisant moins de produits chimiques et d'engrais.

CV : Manipulant tous les jours en laboratoire les OGM, je reste extrêmement réservé car on ne maîtrise rien de cette technique. Il faut arrêter de prendre les citoyens pour des cobayes et la planète pour une paillasse de laboratoire. Ayons, pour une fois, l'humilité d'être prudents. Il n'y a aucune urgence sociale à développer les OGM aujourd'hui. Alors pourquoi court-circuiter les étapes d'évaluation ? ■

Hélène Binet

PNR et OGM



À ce jour, il n'y a pas de culture OGM dans le Parc.

Dans le cadre du débat sur les OGM du printemps dernier à l'Assemblée nationale, Yves Vandewalle, député des Yvelines et président de notre Parc a proposé un amendement pour les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux.

« Les Parcs nationaux et les Parcs naturels régionaux peuvent, avec l'accord unanime des exploitants agricoles concernés, exclure la culture d'organismes génétiquement modifiés sur tout ou partie de leur territoire, sous réserve que cette possibilité soit prévue par leur Charte ».

Dans notre Parc, les Commissions qui planchent sur la révision de la Charte réfléchissent actuellement aux moyens de transposer cette disposition législative.

Quand les grandes fermes des

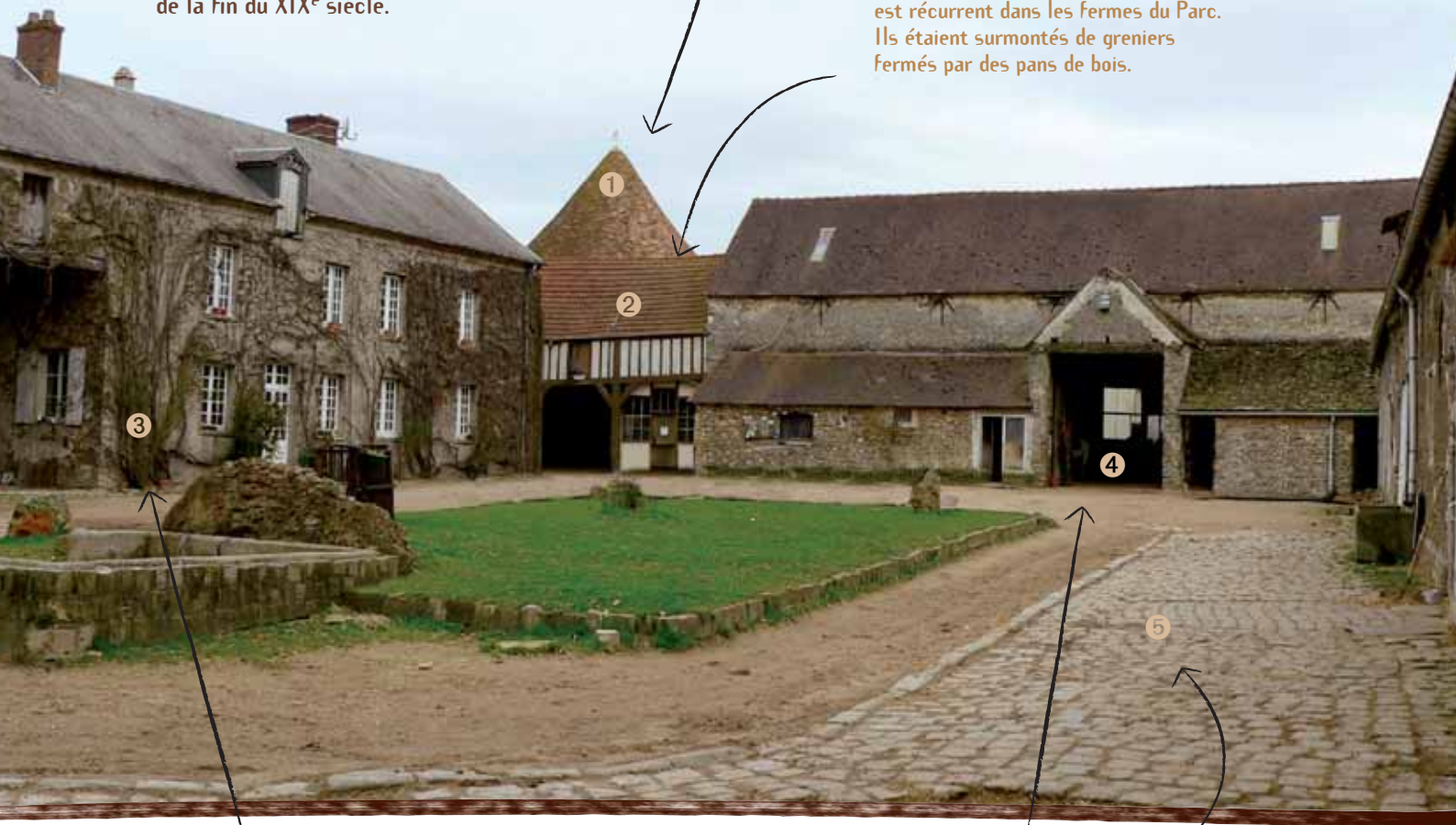
Combien sont-elles ces grosses bâtisses dépassant rarement un étage, qui se fondent avec l'horizon linéaire des plateaux céréaliers de Cernay ou de Valence? Leur usage rarement décoratif, toujours fonctionnel depuis des siècles, les rend discrètes en dépit de leurs proportions. De la couleur du grès et de la pierre de meulière qui se confond l'été avec la blondeur du blé ou de l'avoine, elles sont construites autour d'une cour centrale souvent fermée, avec de grands murs aux petites ouvertures pour se protéger de la chaleur autant que du froid, du vent autant que de la curiosité des visiteurs. Mais elles séduisent pourtant par leur rigueur architecturale très contemporaine!

Ferme de Malvoisine (Senlisse):

La seigneurie de la Malvoisine est attestée en 1235. Durant le XVII^e siècle, des travaux concernant les fossés et murailles sont effectués. Les archives conservent même trace d'un devis relatif à un pont-levis. Les bâtiments d'exploitation sont modifiés durant le XIX^e siècle. Ils en portent d'ailleurs les dates (1839, 1844). Le logis actuel date quant à lui de la fin du XIX^e siècle.

● 1. Le pigeonnier est ici «à pied» et de forme circulaire, coiffé par un toit en poivrière. Avec les «pigeonniers-porche» (situés au-dessus des porches menant aux granges), c'est la forme la plus répandue dans le Parc. Jusqu'à la Révolution, posséder un tel bâtiment était un privilège accordé à certains seigneurs.

● 2. Hangar: Ce type de construction est récurrent dans les fermes du Parc. Ils étaient surmontés de greniers fermés par des pans de bois.



● 3. Le logis: Il est traité à la manière d'une maison bourgeoise. Les niveaux d'habitation sont surmontés d'un comble servant de grenier, repérable grâce à la lucarne pendante dite «meulière» ou «à foin», puisque celle-ci servait à entrer les gerbes ou le fourrage dans le grenier.

● 4. Les granges: elles sont plus hautes et plus profondes que les bâtiments destinés à abriter les animaux. Elles n'étaient ouvertes sur l'extérieur que par des portes charretières, parfois recouvertes, comme c'est ici le cas, de porches permettant une protection contre les intempéries lors du déchargement des récoltes.

● 5. Pavés de grès: Alors que la tommette était utilisée dans les maisons d'habitation, dans les cours et bâtiments agricoles, les sols étaient faits de terre battue ou de dallages de grès.

plateaux entrouvrent leurs portes...

Elles sont environ cent-vingt sur le territoire du Parc naturel. Le regard ne s'attarde pas toujours sur elles, attiré par d'autres demeures, clochers et châteaux exceptionnels. Et c'est sans compter les fermes d'autosubsistance de dimension plus modeste, situées au cœur des villages, qui ont souvent été transformées pour d'autres usages dans les dernières décennies, avec le recul du pâturage sur les fonds de vallées humides... Tout un patrimoine agraire du quotidien, accumulation de savoir-faire des temps passés, qui peut disparaître sans crier gare si une action de reconnaissance ne le sort pas de l'oubli et ne s'interroge pas sur son évolution.

Mais de quand datent-elles ?

Les difficultés commencent avec cette question. Beaucoup sont très anciennes et remontent au Moyen-âge. Une seconde vague de construction importante a été aussi notée au XVII^e siècle. Leur architecture porte la trace de transformations progressives et il est bien difficile de s'y reconnaître précisément dans des bâtis qui résultent d'une longue sédimentation.

Il y a cependant des signes qui ne trompent pas : certaines des meurtrières horizontales repérées datent du XVII^e, même s'il s'agit d'une forme architecturale probablement bien plus ancienne ; les chambranles de porte ou de fenêtre chanfreinés remontent pour les plus anciens au XVI^e. Les charpentes moisées font leur apparition au XIX^e. En raison du manque d'archives, ce serait mentir que d'attribuer immanquablement tel détail architectural à telle époque précisément.

« Les fermiers n'hésitaient pas à modifier, voire à détruire des maisons du XVII^e siècle, que l'on considérerait aujourd'hui comme remarquables. L'entreprise agricole avait la priorité et ce qui n'était pas fonctionnel était démolé partiellement ou totalement. Les granges souvent très anciennes doivent leur bon état de préservation aux services qu'elles ont continué à rendre à travers les époques »*.

*catalogue de l'exposition: Architecture rurale à Saint-Quentin en Yvelines - été 1993. Les grandes fermes du plateau en 1900, rédigé par Edouard Stéphan.

Que sait-on de leurs propriétaires ?

Sous l'ancien Régime, ce sont souvent des fermes qui font partie des dépendances d'un domaine seigneurial ou qui appartiennent à des congrégations religieuses. La *Carte des Chasses de 1765* recèle une partie des réponses. Les granges de Port-Royal et de la ferme de Champ Garnier à Saint-Lambert-des-Bois appartiennent toutes deux à l'Abbaye de Port-Royal. L'institution des Dames de Saint-Cyr, née à l'instigation de Madame de Maintenon, possède la ferme du Rhodon, la ferme d'Aigrefoin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et la ferme de Gomberville à Magny-les-Hameaux.

L'Abbaye des Vaux de Cernay est propriétaire de fermes à Auffargis et à Cernay (la Douairière) et de terres à Senlis. Les religieux de Saint-Denis possèdent la ferme de Valence à Dampierre-en-Yvelines vendue au XVI^e siècle au duché de Chevreuse. Citons encore la ferme de la Voisine également détenue par les religieux de l'abbaye Notre-Dame à Clairefontaine.

La proximité de Versailles et l'habitude qu'a eue une partie de la Noblesse de se retirer en fin de vie dans une institution religieuse peuvent expliquer l'importance numérique de ces propriétés destinées à la subsistance des abbayes : certes on vit cloîtré mais on ne s'éloigne



◀ On trouve des greniers au-dessus de l'habitation (grenier principal dont seul le fermier possédait la clé) et des bâtiments destinés à abriter les animaux. Situées en hauteur, les gerbières par leurs proportions pourraient rappeler des portes qui auraient été « mal placées » car ouvrant sur le vide ! Il s'agit en fait de fenêtres de service par lesquelles on entrain les gerbes ou le fourrage.

▼ Cénailère : plafonds faits de branchages permettant d'isoler les bâtiments agricoles destinés à abriter les animaux de la ferme. ▼



▲ Ferme de l'Église à Longvilliers



▲ Ferme d'Aigrefoin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

cependant pas trop de la Cour... Tout comme à Châteaufort, des terres dépendent directement du domaine royal, en lisière de l'ancien tracé du grand parc de Versailles.

D'autres fermes appartiennent à des nobles dont on ignore s'il leur arrivait d'y séjourner ; pourtant on retrouve trace dans certains baux fermiers de clauses spécifiant que les ecclésiastiques ou les seigneurs laïcs propriétaires devaient y être accueillis. Les fermiers vont obtenir progressivement que leurs descendants ou leurs veuves (dont le statut s'affirme dès la seconde moitié du XVI^e siècle) puissent apparaître dans le bail, afin de prendre la succession en cas de décès. L'ancrage des familles, l'enracinement à la ferme sont ainsi favorisés.

Qui sont les exploitants de ces grandes fermes ?

On les désigne par le terme de *laboureurs* ou de *marchands laboureurs* sous l'Ancien Régime car ils sont propriétaires d'au moins un cheval et des outils leur permettant d'exploiter les terres. Les *grands laboureurs* sont des paysans qui se sont enrichis et ont acquis dès le XV^e siècle un statut particulier. Ils ont ainsi réussi à échapper partiellement au système de la féodalité. On évoque un patronat agricole qui se hisse entre le XV^e et le XVIII^e siècle au niveau de la petite bourgeoisie urbaine. Ils sont considérés comme des notables des campagnes, très présents dans les assemblées villageoises et parfois interlocuteurs directs des seigneurs lorsqu'ils perçoivent les taxes. L'image de « fermier-receveur » s'impose courant XVI^e siècle. Certains sont très riches, d'autres moins, ils n'en



Croupe: Pan de toiture rampant à l'extrémité d'un comble (petit pan situé sur la largeur de la toiture). La toiture, qui possède alors 4 pans obliques, est appelée «toiture à croupes», par opposition à la toiture en bâtière (deux pans obliques).

représentent pas moins l'élite de la paysannerie à la différence des *ménagers*, *journaliers*, *brassiers* ou *manouvriers*. À la Révolution, des fermiers aisés qui ont développé des rendements élevés sur ces terres fertiles sont prêts à acquérir les terres.

L'importance des bâtiments d'habitation laisse penser qu'une famille et plusieurs ouvriers pouvaient y vivre et parfois même deux couples avec leurs enfants mais il s'agit souvent alors de deux exploitations séparées. La richesse des terres permet d'expliquer cette cohabitation. Il n'en reste pas moins que la grande majorité des fermes n'est occupée que par une seule famille-souche (un couple par génération). Les aînés des enfants, à partir du XVI^e siècle, poursuivent des études pour obtenir une charge ecclésiastique, des petits offices, devenir marchands lorsqu'ils ne partent pas s'établir dans une autre ferme. Un seul enfant reprend l'exploitation « familiale », généralement l'un des cadets, même si la coutume de Paris veut que tous les enfants héritent. On s'y marie de façon très endogamique entre membres de familles proches. On sait également que les garçons sont scolarisés jusqu'à l'âge de 15 ans environ, dès le XVI^e, alors que l'éducation des filles fait son apparition à partir du milieu du XVII^e siècle.

Qu'y produit-on ?

Au XIX^e siècle assurément, on y élève des moutons, Mérinos bien sûr, depuis que la Bergerie Nationale en a permis l'implantation en France : « *Il pleut, il pleut Bergère, rentre tes blancs moutons...* ». La plupart des corps de ferme comportent de grandes bergeries. Tous les animaux de



Clairefontaine (S.-et-O.) - La Voisine. - Cour de la Ferme

Le logis se distingue souvent par un étage supplémentaire, il est invariablement placé à un endroit d'où l'on peut observer les visiteurs qui vont pénétrer dans l'enceinte de la ferme : car très fréquemment on retrouve la même disposition en carré, où les bâtiments forment chacun des côtés de la cour. Cette disposition rationnelle permet d'évoluer aisément d'un bâtiment à un autre sans jamais s'éloigner, tout en exerçant une surveillance sur l'ensemble.

Le logis est aussi plus ouvragé, surtout à partir du XIX^e siècle ! Une toiture souvent faite de 4 pans obliques, dite à *croupes*, par opposition à la toiture en bâtière à deux pans obliques pour le bâti professionnel. De jolies fenêtres, parfois des tourelles qui laissent penser que certaines fermes ont pu être fortifiées au Moyen-âge. Mais rien n'est moins sûr pour les plus récentes d'entre elles ; leur allure défensive atteste d'un emprunt à l'architecture médiévale plutôt que d'une réelle volonté de fortification. La ferme d'Aigrefoin par exemple comporte des douves, des tourelles et des éléments de fortification tardifs qui datent du XVII^e siècle mais était-ce pour se protéger des pillards pendant la Fronde ? Les siècles d'invasion et de jacqueries, notamment la guerre de Cent ans, ont laissé des traces dans la mémoire collective : l'architecture traduit cette recherche de protection, même à des périodes historiques plus pacifiées.



Que fait le Parc ?

Un inventaire systématique

la ferme y ont leur place : les bâtiments abritent des écuries pour les chevaux de labour, des étables, des basses-cours, des clapiers, des porcheries... Les granges, volumes bâtis d'un seul tenant avec pour seuls accès de grandes portes charretières, conservent les récoltes de blé et d'avoine. Au dessus des bâtis réservés aux animaux les greniers ouvrent sur l'extérieur par des gerbières, par lesquelles on fait passer des ballots de foin destinés à nourrir les animaux en hiver, tandis que les cénailières permettent d'isoler les bâtiments.

Cet élevage est avant tout limité à la consommation des fermes, de même que les cultures maraîchères. Quant aux bovins, c'est leur fumier qui est recherché pour enrichir les terres. Car les cultures céréalières constituent comme au XXI^e siècle la production principale. On y pratique l'assolement triennal, caractéristique du nord de l'Europe : durant une première année, les paysans sèment des céréales d'hiver (blé de mars et seigle), la seconde année des céréales de printemps (avoine ou orge) et enfin la terre laisse la place à la jachère, c'est-à-dire à la préparation du sol et au renouvellement de sa fertilité. Les baux sont d'ailleurs souvent d'une durée de neuf années, multiple des trois années de l'assolement. Sur les terres en jachère pâturent les moutons et les champs sont ouverts afin de permettre le mouvement des animaux.

Pendant le XIX^e siècle, des fermiers résolument modernes innovent et se tournent vers la pomme de terre ou la betterave transformée dans les distilleries voisines de Guyancourt ou de Trappes. Et à la fin du XIX^e siècle, on voit apparaître des charpentes métalliques dans des granges impressionnantes par la taille comme au Grand Gomberville à Magny-les-Hameaux.

Après la première guerre mondiale, la mécanisation entraînera la disparition progressive des chevaux et des bœufs et leur remplacement par des moissonneuses batteuses. À sa suite, une inadaptation partielle de ces grandes fermes se fait jour : certains corps de bâtis sont délaissés tandis que d'autres sont toujours utilisés... ■

Anne Le Lagadec



1. Carte des Chasses, ca. 1765



2. Plan d'Intendance, ca. 1786



3. Cadastre Napoléonien, 1819



4. État actuel

La ferme de Malvoisine, Senlis

L'emprise des fermes est une donnée relativement pérenne dans le temps : situation, volumétrie générale, enclos... demeurent plus ou moins stables d'un plan à l'autre. Au contraire, les bâtiments ont été amenés à être transformés, modifiés, déplacés dans le temps pour s'adapter à l'évolution tant des techniques agricoles qu'aux besoins de l'exploitation.

Depuis près d'un an, Virginie Chabrol, Chargée d'inventaire patrimonial pour le Parc, en partenariat avec le Service régional de l'Inventaire est partie à la découverte de ces grandes fermes, aussi discrètes que monumentales. Par le croisement de cinq séries de critères, historique, architectural, environnemental et paysager et enfin culturel, une première étape du diagnostic a été réalisée.

«Les corps de ferme étudiés constituent un groupe architectural s'isolant du petit patrimoine rural. La monumentalité et la richesse de ces ensembles bâtis entrent presque en contradiction avec le bâti compact et anonyme des bourgs. Le schéma organisationnel et constructif est le suivant : de nombreux bâtiments massifs en pierre, organisés autour de cours fermées parfois ceintes de douves et répondant aux fonctions d'élevage, de stockage des récoltes et des engins agricoles, et d'habitation»**

Le but poursuivi est d'établir un inventaire qui distingue les fermes exceptionnelles – méritant des actions de conservation particulières – des fermes remarquables et des fermes intéressantes qui peuvent évoluer vers d'autres usages, tout en conservant les éléments les plus notables de leur bâtis.

Le Parc entend également mener un travail de sensibilisation à la valeur patrimoniale de ce bâti : pendant les Journées Européennes du Patrimoine de septembre dernier, un circuit à vélo de «Découverte des fermes du Parc» a été proposé avec succès. Il est envisagé de le renouveler à l'occasion de la fête des Fermes qui se tiendra le 7 juin 2009.

Quel devenir pour ce patrimoine ?

En parallèle, le Parc souhaite accompagner les propriétaires et les communes dans la préservation de leur patrimoine. La plupart de ces fermes sont encore cependant le siège d'exploitations agricoles et la question d'une évolution radicale ne se pose pas dans l'immédiat.

Le conseil en termes d'actions de préservation ou d'évolution fonctionnelle vers d'autres activités artisanales ou tertiaires n'interviendra qu'après la phase d'inventaire et au cas par cas.

Ainsi un bâtiment voûté à la ferme d'Aigrefoin tout à fait inhabituel hors le contexte d'une église ou d'une chapelle, nécessiterait une attention spéciale. Il faut éviter également des ouvertures inconsidérées de fenêtres ou de portes dans ces bâtiments sévères, dont la valeur patrimoniale tient justement à leur dépouillement.

Pour les fermes isolées des petits hameaux, s'il doit y avoir une reconversion dans les années futures, elle devra tenir compte des exigences du développement durable : il peut être déconseillé par exemple d'y installer des logements d'habitation si ceux-ci doivent se traduire par des réseaux très coûteux en termes d'assainissement, d'électricité, de téléphone ou de déplacements.

**mémoire de Virginie Chabrol : Un inventaire pour une politique de sauvegarde.

Test: Quel éco-conducteur

Au volant, vous êtes plutôt du genre gentleman conducteur ou Fernando Alonso and co? Deux-chevaux verte ou 4x4 cramoisi?

Pour le savoir, testez vos aptitudes d'éco-conduite.



❄️ C'est l'hiver, il fait froid, vous tousez et votre moteur aussi :

- a vous faites ronronner votre voiture 10 minutes devant le perron de la maison, le temps de saluer le chat et les enfants
- b vous ajoutez une cuillère à café de propolis dans le carbu. Après un mois de traitement, on n'en parle plus
- c vous ignorez cette toux passagère et démarrez comme si de rien n'était (après tout quand vous êtes enrhumé, votre Titine ne vous fournit pas de mouchoirs non plus)

🚗 Si votre voiture était un film, ce serait :

- c Un amour de coccinelle
- a Taxi 4
- b Un taxi pour Tobrouk

🍃 La parure préférée de votre véhicule :

- a Tenue de soirée : toujours impeccable. Normal, vous lui accordez une douche par semaine
- c Camouflage : pour qu'elle se fonde dans le paysage local, vous conservez précieusement traces de boue sur les portières et feuillages sur le pare-brise arrière
- b Rétro chic : lustrage à la peau de chamois, produits maison : grâce au savoir-faire de votre grand-père, votre voiture prend des pauses à la Doisneau

🛢️ D'après vous, combien de trajets en voiture, l'Île-de-France comptabilise-t-elle chaque jour ?

- c 17 millions
- b 2 millions
- a 150 000

Si votre conduite était une citation, ce serait :

- c Rien ne sert de courir, il faut partir à point (La Fontaine)
- a J'apprécie plus le pain, le pâté, le saucisson que les limitations de vitesse (Jacques Chirac)
- b Femme au volant, mort au tournant (anonyme, forcément !)

🚗 Votre record, Saint-Rémy-lès-Chevreuse – Denfert-Rochereau :

- c 45 minutes en RER
- a 8 leçons enregistrées d'anglais (which means 2 hours of traffic jam for only 28 kilometers)
- b 85 minutes de stop sous la pluie

☀️ C'est l'été, il fait 30°C :

- a Vous fermez toutes les fenêtres et branchez la clim' sur 17°C, la température idéale pour les chambres l'hiver (l'Ademe vous l'a suffisamment rabâché).
- c Vous prenez l'air et, tel James Bond dans sa décapotable, roulez toutes fenêtres ouvertes
- b Vous conduisez nu comme un ver

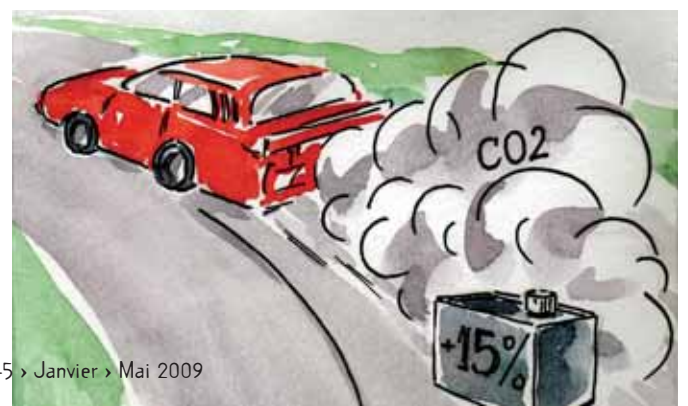
🚗 Prius, c'est pour vous :

- b Une nouvelle forme de vache folle
- c La 1^{re} voiture hybride fonctionnant, selon les situations, à l'électricité ou à l'essence
- a Le début d'une prière en latin apposée sur le coffre des premiers véhicules

Quelle prouesse détient la Duchesse d'Uzès?*

- c C'est la 1^{re} femme française à obtenir le permis de conduire en 1899
- c C'est la 1^{re} femme française à se prendre une amende pour excès de vitesse
- c C'est la 1^{re} personne à avoir installé des rétroviseurs sur ses voitures

* pour cette question les trois réponses sont exactes.



êtes-vous?

Résultats

Vous avez un maximum de a, vous êtes «Diabolo et Satanas» (et si vous continuez comme ça vous n'aurez jamais votre permis d'éco-conduite)



Alors là, on ne vous félicite pas. Dans le genre fou du volant, on ne fait pas pire. Vous faites tourner votre voiture tous les matins et partez en trombe pour réchauffer votre moteur au plus vite? Non seulement, vous surconsommez (+ 45% le 1^{er} kilomètre) mais en plus vous abîmez votre moteur. Les limitations de vitesse? Très peu pour vous. Sachez qu'il peut vous en coûter cher :

■ en essence (+15%),

■ en capital santé (vous émettez beaucoup plus de CO₂ et sachant qu'en France les transports sont déjà responsables de 34% des rejets de gaz carbonique, ce n'est pas la peine d'en rajouter), en points de permis (de 1 à 6 points selon l'infraction et de 90 à 1500€ d'amende).

Allez soyez raisonnable, levez le pied. Adoptez une conduite souple, courtoise et sans à-coups. Vous verrez, vous irez aussi vite et arriverez au bureau zen et détendu.

Votre gage : résoudre l'énigme suivante.

Sachant que l'Île-de-France enregistre 17 millions de trajets quotidiens en voiture, qu'effectuer 20 kilomètres en voiture chaque jour revient à rejeter en un an 933,10kg équivalent CO₂ et à consommer 303,20 litres équivalent pétrole, quel était l'âge de la Duchesse d'Uzès lorsqu'elle a obtenu son permis de conduire?

Vous avez un maximum de b, vous êtes «à côté de la plaque d'immatriculation» (et pas vraiment prêt à avoir votre éco-permis)



La voiture, pour vous, c'est juste un moyen pratique d'aller d'un point à un autre. Pour le reste, ça vous passe complètement au-dessus de la tête. Pourquoi pas? Cette indifférence automobile peut même donner de bonnes surprises. Vous aimez lustrer votre monture avec huile de coude et chiffon comme Papi (en utilisant des produits écolo du genre lavéo - www.laveo.fr)? Vous économisez sans le savoir près de 300 litres d'eau (selon une étude du ministère de l'Environnement, près de 35 millions de m³ d'eau sont dévolus chaque année au lavage de voiture). Vous tentez le stop sous la pluie? Parfait. Sachez qu'en vous organisant et en surfant sur les sites de co-voiturage (www.123envoiture.com, www.covoiturage.fr, www.covoiturage.com), vous arriverez à bon port un peu moins mouillé. Aussi séduisante soit-elle, votre ignorance automobile peut parfois vous jouer des tours. Alors cette année, au travail ! On révisé ses classiques et on pianote sur le site de l'Ademe pour comprendre en quelques fiches l'intérêt de conduire écologiquement. www.ademe.fr/particuliers/fiches/voiture

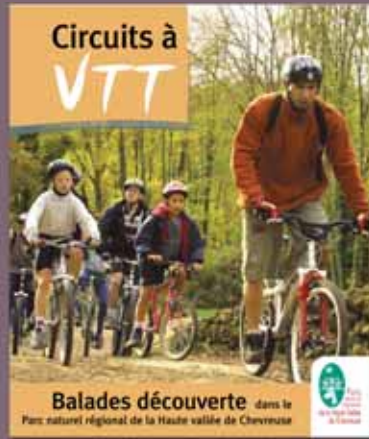
Écho-citoyenneté



Que fait le Parc?



Réédition du guide VTT



La mission tourisme du Parc avait édité en 2004 un guide qui proposait onze itinéraires de randonnées VTT. L'ouvrage tiré à 3 000 exemplaires s'étant très bien vendu auprès du public, il ne restait plus d'exemplaires disponibles. Le technicien chemin du Parc, Baptiste Perrin, a donc réalisé un travail de vérification des sentiers et d'adaptation des carnets de route. Sur cette base, une version actualisée vient d'être imprimée.

Rappelons que les circuits empruntés ont été choisis en concertation avec les communes, sur des critères à la fois de sécurité et de respect des milieux naturels. Vous pourrez apprécier également la qualité des paysages traversés et les commentaires sur les patrimoines qui agrémentent tous les itinéraires. En vente à la Maison du Parc, au prix de 10,50 euros. Bon de commande sur internet www.parc-naturel-chevreuse.fr

Votre gage : apprendre par cœur les définitions suivantes :

- Pot catalytique : obligatoire depuis 1993, ce pot d'échappement écologique élimine par catalyse: monoxyde de carbone, hydrocarbures imbrûlés ou oxydes d'azote.
- Bonus/malus écologique : depuis décembre 2007, lorsque l'on achète un véhicule neuf émettant moins de 130 g de CO₂/km (l'Ademe a répertorié plus de 200 modèles), l'État nous accorde une aide de 200 à 5000€ en fonction des performances de la voiture. Au contraire, si l'on choisit un modèle polluant (qui émet plus de 160g de CO₂/km), notre achat est surtaxé de 200 à 2600€ (pour les grosses berlines).
- Accidents de la route : 4 620 personnes ont trouvé la mort sur les routes en 2007 et 103 201 ont été blessées. Par million d'habitants, l'Hexagone compte encore 40 à 60 % de tués de plus qu'en Suède ou en Grande-Bretagne...
- Filtre à particules : système de filtration qui se place sur le pot d'échappement et permet d'éliminer les fines particules contenues dans les rejets des moteurs Diesel.

Vous avez un maximum de c, vous êtes «Pastille verte» (et admis)



Aaahhh! Ça fait plaisir de croiser des éco-conducteurs. Vous, au moins, savez que les transports sont en Île-de-France souvent plus efficaces que la voiture. Qu'en prenant le RER jusqu'à Denfert-Rochereau, vous ne rejetez que 101g de CO₂ (contre 4549g en voiture). Que les voitures climatisées consomment à l'année 3 à

5% de plus que leurs homologues. Vous entretenez votre véhicule régulièrement, n'oubliez pas de gonfler vos pneus, de retirer la galerie dès que possible, de respecter les limitations de vitesse. Doux, aimable, jamais stressé au volant, en bref vous êtes le conducteur idéal. Bravo!

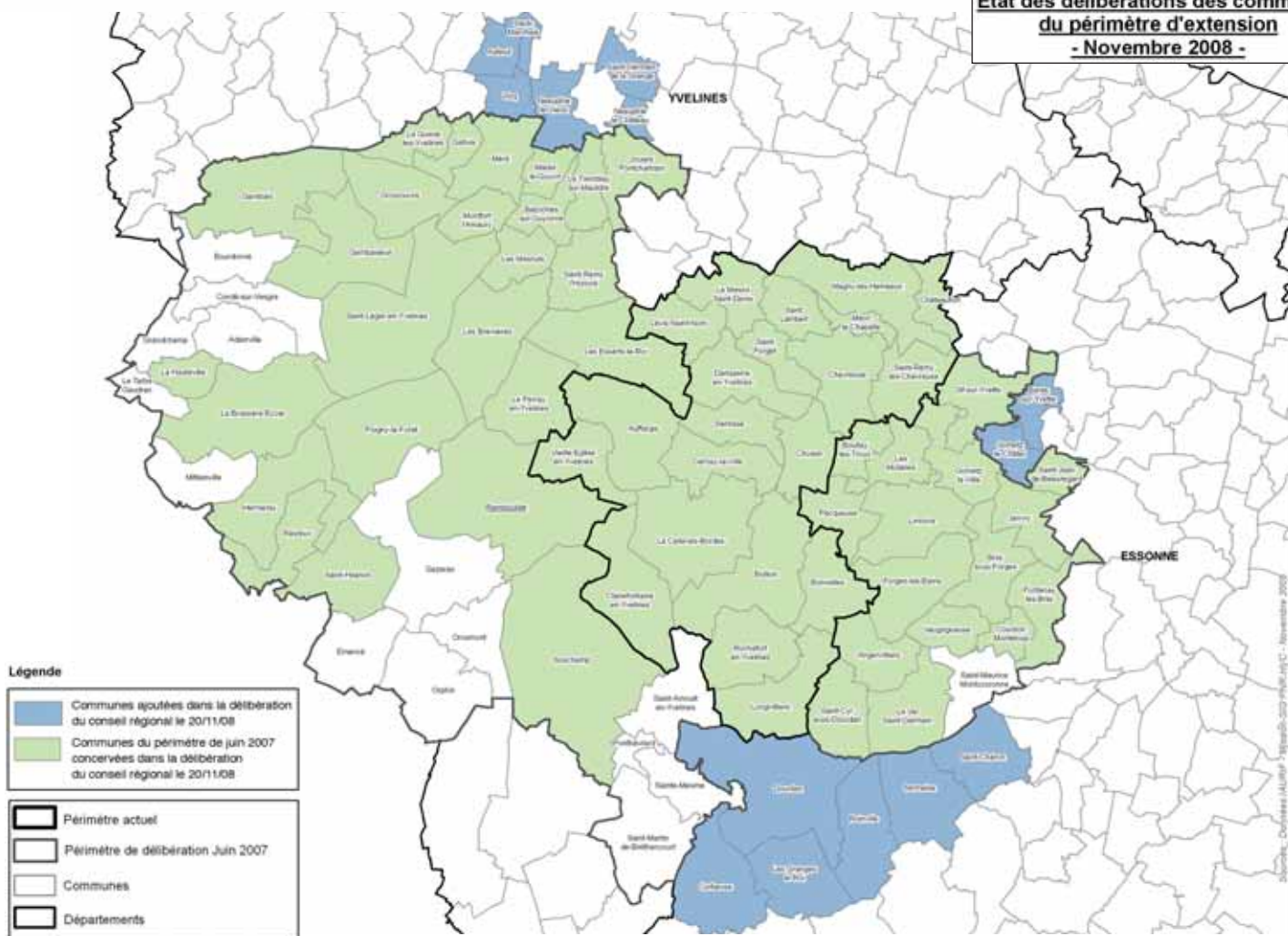
Votre gage : convertir votre entourage aux principes d'éco-conduite et limiter encore un peu plus vos déplacements en voiture (si, si, c'est toujours possible).

Hélène Binet





Etat des délibérations des communes du périmètre d'extension - Novembre 2008 -



LES 21 COMMUNES DU PARC ACTUEL

- ◆ AUFFARGIS
- ◆ BONNELLES
- ◆ BULLION
- ◆ CERNAY-LA-VILLE
- ◆ CHATEAUFORT
- ◆ CHEVREUSE
- ◆ CHOISEL
- ◆ CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES
- ◆ DAMPIERRE-EN-YVELINES
- ◆ LA CELLE-LES-BORDES
- ◆ LE MESNIL-SAINT-DENIS
- ◆ LEVIS-SAINT-NOM
- ◆ LONGVILLIERS
- ◆ MAGNY-LES-HAMEAUX
- ◆ MILON-LA-CHAPELLE
- ◆ ROCHFORD-EN-YVELINES
- ◆ SAINT-FORGET
- ◆ SENLISSE
- ◆ ST LAMBERT-DES-BOIS
- ◆ ST RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
- ◆ VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES

Les 2 villes-portes actuelles

- ◆ RAMBOUILLET
- ◆ VOISINS-LE-BRETONNEUX

LES 56 COMMUNES DU PÉRIMÈTRE D'EXTENSION

32 communes sur les Yvelines et 34 sur l'Essonne
(En bleu les communes ajoutées au 20 novembre 2008)

- ◆ ANGERVILLIERS
- ◆ AUTEIL
- ◆ BAZOCHES-SUR-GUYONNE
- ◆ BOULLAY-LES-TROUX
- ◆ BRIIS-SOUS-FORGES
- ◆ BURES-SUR-YVETTE
- ◆ CORBEUSE
- ◆ COURSON-MONTELOUP
- ◆ DOURDAN
- ◆ FONTENAY-LÈS-BRIIS
- ◆ FORGES-LES-BAINS
- ◆ GALLUIS
- ◆ GAMBAIS
- ◆ GAMBAISEUIL
- ◆ GIF-SUR-YVETTE
- ◆ GOMETZ-LA-VILLE
- ◆ GOMETZ-LE-CHATEL
- ◆ GROSROUVRE
- ◆ HERMERAY
- ◆ JANVRY
- ◆ JOUARS-PONTCHARTRAIN
- ◆ LA BOISSIÈRE-ÉCOLE
- ◆ LA HAUTEVILLE
- ◆ LA QUEUE-LEZ-YVELINES
- ◆ LE PERRY-EN-YVELINES
- ◆ LE TREMBLAY/MAULDRE
- ◆ LE VAL SAINT-GERMAIN
- ◆ LES BRÉVIAIRES
- ◆ LES ESSARTS-LE-ROI
- ◆ LES GRANGES-LE-ROI
- ◆ LES MESNULS
- ◆ LES MOLIÈRES
- ◆ LIMOURS
- ◆ LONGVILLIERS
- ◆ MAREIL-LE-GUYON
- ◆ MÉRÉ
- ◆ MONTFORT-L'AMAURY
- ◆ NEAUPHLE-LE-CHATEAU
- ◆ NEAUPHLE-LE-VIEUX
- ◆ PECQUEUSE
- ◆ POIGNY-LA-FORET
- ◆ RAIZEUX
- ◆ RAMBOUILLET
- ◆ ROINVILLE
- ◆ SAINT-CHÉRON
- ◆ SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN
- ◆ SAINT-HILARION
- ◆ SAINT-RÉMY-L'HONORÉ
- ◆ SAULX MARCHAIX
- ◆ SERMAISE
- ◆ SONCHAMPS
- ◆ ST GERMAIN-DE LA GRANGE
- ◆ ST JEAN-DE-BEAUREGARD
- ◆ ST LÉGER-EN-YVELINES
- ◆ VAUGRIGNEUSE
- ◆ VICQ

Écho du Parc Janvier > Mai 2009 n° 45

Directeur de la publication :
Anne Cros Le Lagadec

Président de la commission communication :
Guy Poupart

Rédacteur en chef :
Virginie Le Tot

Comité de rédaction :
Virginie Le Tot, Hélène Binet, Patrick Blanc, Anne Le Lagadec.

Ont participé à ce numéro :
M. Adam, M.C. Audouze-Walther, E. Aubert, G. Brice, S. Coornaert, S. Girard, L. Guilbot, J. Guyot, V. Jaujay, Ev. Lemonnier, A. Lottin, P. Rocher, C. Reinaud, C. Valade.

Pour l'équipe du Parc :
V. Chabrol, C. Dubuc, A. Mari, S. Dransart, O. Sanch, A. Rouas

Maquette : e.maginère - www.emaginere.fr

Imprimé sur papier recyclé sans chlore
Imprimerie Nationale, label *imprim'vert*

Photographies : C. Bazaud, S. Perera, V. le Tot, Diapotheque PNR.

Parc naturel régional
Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse cedex
Tel. : 01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr

Fédération des Parcs naturels
régionaux de France :
www.parc-naturels-regionaux.fr